



LA YOLE RONDE EN MARTINIQUE

Symbole d'une société
en mutation

KARTHALA

Maguy Moravie



Inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2020, la yole ronde, voile traditionnelle, est aujourd'hui l'emblème de la Martinique. Originale et spectaculaire, la yole ronde est devenue grâce à son «Tour» un sport spectacle moderne, source de nouveaux enjeux économiques, touristiques et politiques. L'engouement populaire et médiatique exceptionnel que suscite le Tour de Martinique fait de la yole ronde un véritable «attracteur identitaire» et le support de l'affirmation d'une identité martiniquaise en recomposition. Mais pourquoi les Martiniquais sont-ils si attachés à cette pratique? Que révèle-t-elle de la société martiniquaise?

Dans une perspective anthropologique, l'auteure nous invite à (re) découvrir l'origine et l'histoire de la yole ronde, mais surtout à mieux comprendre les représentations et imaginaires qui y sont liés. Ferment d'une identité maritime, créole et martiniquaise en construction, la yole ronde se transforme en un puissant révélateur de la complexité de la société martiniquaise, passée et actuelle, confrontée aux effets d'une (sur)modernité agissante qui interroge avec toujours plus d'acuité ses assises sociales, culturelles et identitaires.

*Originaire de Martinique, **Maguy Moravie** (PhD) est sociologue et maître de conférences associée à l'Université des Antilles, chercheuse associée au Centre de Recherches Interdisciplinaires en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (CRILLASH, EA 4095). Ses travaux de recherches doctorales effectués sur la yole ronde ont contribué à l'inscription de celle-ci au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.*



Ouvrage publié avec le soutien
de la Direction des Affaires culturelles de Martinique,
de la Collectivité territoriale de Martinique
et du Centre de recherches interdisciplinaires en lettres,
langues, arts et sciences humaines (CRILLASH)
de l'Université des Antilles.

Couverture : © B. Tifox.
www.Tifox.book.fr

© Éditions Karthala, 2023
22-24, boulevard Arago – 75013 Paris

ISBN : 978-2-8111-2973-6
(première édition papier, 2023)

Maguy Moravie

La yole ronde en Martinique

Symbole d'une société
en mutation



KARTHALA

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes – trop nombreuses pour être citées individuellement –, *yoleuses* et *yoleurs*, patrons, acteurs politiques, économiques et institutionnels, notamment la Fédération des yoles rondes de Martinique, qui ont aimablement répondu à nos diverses sollicitations et interviews, et qui par leur témoignage ont fait œuvre de mémoire collective et ont rendu possible cette anthropologie de la yole ronde.

Je remercie également les partenaires institutionnels, la DAC Martinique, la Collectivité territoriale de Martinique et le CRILLASH, qui ont facilité la publication de cet ouvrage.

Merci Nicolas, grâce à toi, tout est plus simple.

Introduction

« Nous sommes fondamentalement frappés d'extériorité. Cela depuis les temps de l'antan jusqu'au jour d'aujourd'hui nous avons vu le monde à travers le filtre des valeurs occidentales, et notre fondement s'est trouvé "exorcisé" par la vision française que nous avons dû adopter. Condition terrible que celle de percevoir son architecture intérieure, son monde, les instants de ses jours, ses valeurs propres, avec le regard de l'autre. »

Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant¹

La yole ronde est une activité de voile traditionnelle pratiquée en Martinique, territoire français d'Amérique de 1 128 km de superficie², situé dans l'Arc des Petites Antilles, à 6 800 km de la France hexagonale. Dans cet ouvrage, nous envisageons la yole ronde comme cadre de lecture et d'interprétation de la société martiniquaise, prise par les effets de la surmodernité³ qui vient interroger avec acuité ses fondements et assises culturels et identitaires.

Depuis la départementalisation des anciennes colonies françaises en 1946, voulue par Aimé Césaire, les populations des collectivités « d'Outre-mer » sont politiquement et juridiquement intégrées à la France métropolitaine. Ainsi, le refus de l'indépendance dans ces territoires a laissé place à une situation inédite, où colons et colonisés

1. Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1989, p. 14.

2. Environ 60 km de longueur pour 27 km de largeur.

3. Marc Augé définit la « surmodernité » en l'opposant à la modernité par trois caractéristiques : la « surabondance événementielle », la « surabondance spatiale » et l'« individualisation des références ». Marc Augé, *Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992, 155 p.

dorénavant citoyens français égaux se côtoient et partagent le même espace insulaire cloisonné. Depuis décembre 2015, la Martinique est administrée dans le cadre d'une collectivité territoriale unique de la République, régie par l'article 73 de la Constitution, qui exerce les compétences dévolues aux départements et aux régions⁴. Elle rassemble un peu moins de 370 000 habitants⁵ et voit sa population diminuer progressivement (- 0,7 % par an en moyenne depuis 2010). Selon les études prospectives, la Martinique sera un des territoires les plus vieux de France à l'horizon 2040. Au-delà du vieillissement de la population et d'un solde migratoire largement déficitaire, on comptabilise de nombreux flux touristiques, marqués par une forte saisonnalité : la haute saison touristique est hivernale (de décembre à avril), alors que la saison estivale est généralement perçue comme moins favorable, tant pour les conditions météorologiques propices aux phénomènes cycloniques majeurs, que pour la sur-fréquentation des lignes aériennes.

Au niveau touristique, la Martinique subit directement la concurrence des îles voisines à plus faible niveau de vie, telles que la République dominicaine (4,6 millions de visiteurs), Cuba ou la Jamaïque, qui attirent de plus en plus de touristes européens et américains. Dans ce contexte, tourisme et culture sont étroitement liés en Martinique, puisqu'il s'agit avant tout de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de l'île – la yole ronde en fait partie –, potentiel pôle d'attraction touristique et source de profits économiques.

Terre de métissage, société pluriethnique et pluriculturelle, la Martinique a subi de multiples vagues migratoires, faisant de ce territoire un lieu de confrontations « raciales » sans précédent. En premier lieu, la confrontation entre les premiers colons français arrivés en 1635 et les autochtones s'acheva par la disparition, voire le génocide des Caraïbes⁶. Parallèlement, des dizaines de milliers d'Africains arrachés

4. Art. L.7211-1 : « La Martinique constitue une collectivité territoriale de la République régie par l'article 73 de la Constitution qui exerce les compétences attribuées à un département d'outre-mer et à une région d'outre-mer et toutes les compétences qui lui sont dévolues par la loi pour tenir compte de ses caractéristiques et contraintes particulières ». Art. L.7211-2 : « La collectivité territoriale de Martinique succède au département de la Martinique et à la région de Martinique dans tous leurs droits et obligations ». La collectivité territoriale de Martinique (CTM) est structurée autour de trois organes principaux : l'Assemblée de Martinique, le Conseil exécutif de Martinique et le Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation.

5. Au 1^{er} janvier 2019, 364 508 personnes habitent en Martinique.

6. Qualifiés par la suite par le terme « Amérindiens ».

à leur terre natale furent transportés dans «le gouffre»⁷ de la cale du bateau négrier, pour être réduits en esclavage. Après son abolition définitive en 1848, les colons (désignés par le terme *békés*) «importèrent» des travailleurs sous contrat, originaires du sud de l'Inde (les *Coolies*) et de la Chine, pour pallier les revendications salariales des populations libérées. Compte tenu du contexte de leur arrivée, leurs rapports avec les populations noires ont été extrêmement difficiles. À la fin du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle, arrivèrent des Syro-Libanais, pour la plupart commerçants en textile. Plus récemment, la venue croissante de métropolitains destinés aux emplois de la fonction publique ou simplement en quête d'exotisme (les *zorey* ou *métro*), et des immigrants des îles voisines attirés par le niveau de vie élevé de l'île (principalement de Sainte-Lucie, Haïti, Dominique, Saint-Domingue), a favorisé un pluralisme culturel très marqué. Dans un tel contexte migratoire, on comprend que l'ethnicité fut et reste un élément primordial à la fois de la construction de la société martiniquaise et des identités qui en ont émergé, tout en contribuant à la production de cette société locale et insulaire.

«Les sociétés nées du processus de colonisation des Amériques par les Européens à partir de la fin du 15^{ème} siècle sont toutes, sans exception, fondées sur ce que certains ont appelé, d'un néologisme heureux, la “pigmentocratie”. Ce terme renvoie à une hiérarchisation sociale qui s'appuie sur les notions de “race” et de “couleur”, lesquelles, à leur tour, servent de fondement à ce qu'on a appelé, autre néologisme, des “ethnoclasses”, autrement dit des classes sociales dont le principal critère d'appartenance est d'ordre ethnique, racial ou pigmentaire, ces trois termes n'étant pas exactement synonymes comme nous le verrons plus avant⁸.»

7. Édouard Glissant, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1990, p. 18.

8. Raphaël Confiant, «Le mythe du “chaben”», CRILLASH, 2000, Bibliothèque numérique Manioc, <http://www.manioc.org/research/HASH017a4db5a082d8b317a9a556> (consulté le 13 mai 2020). L'auteur souligne comment Moreau de Saint-Méry, dans sa description de l'île de Saint-Domingue, établit une liste de «125 différenciations de couleur qui sépare le groupe blanc du groupe noir, chacune d'entre elles disposant d'une désignation propre : mamelouk, mulâtre, quarteron, octavon et j'en passe. Il s'agissait d'une part de conforter l'idée de la pureté de sang du groupe blanc et de l'autre, de calculer avec la plus extrême précision, suite à des mariages ininterrompus avec des personnes de race blanche, à quel moment un descendant de métis pouvait se considérer comme blanc».

La société martiniquaise est profondément « racisée »⁹ et dépendante de critères d'appartenances phénotypiques, sources d'assignations statutaires et de conflits qui pérennisent une forte ethnicité.

Dans le cadre de cet ouvrage, nous privilégions l'usage du terme « ethnique », plutôt que celui de « racial », car au-delà de la non-pertinence scientifique de la notion de « race », comme le souligne Raphaël Confiant, « [...] il s'est produit un fort mouvement de métissage qui a conduit à une prédominance du "phénotypique" sur le "génotypique" »¹⁰. Il peut être utile de préciser, pour le public non spécialiste de la littérature anthropologique, ce que désignent les notions d'ethnicité et de groupes ethniques. Longtemps rejetée par la sociologie européenne¹¹, en France notamment, l'ethnicité désigne un mode de différenciation en société, basé sur une attribution catégorielle qui classe les personnes en fonction de leur origine supposée, et qui se trouve confortée dans l'interaction sociale par la mise en œuvre de signes corporels, culturels ou symboliques socialement différenciateurs¹².

De plus, le désenchantement engendré par les insuffisances et les échecs de la départementalisation a laissé place à la valorisation de l'identité. La période « d'assimilation triomphante » avec la survalorisation de tout ce qui provenait de France laisse place, à partir des années 1960, à un vide culturel qui contribue à renforcer une revendication culturelle et identitaire sur fond de nouvelles aspirations politiques indépendantistes ou autonomistes. Parallèlement, la situation problématique des départements français d'Amérique – effondrement du système productif local, taux de chômage important, délinquance et toxicomanie – est propice à l'émergence de conflits

9. Pour Françoise Lorcerie, la racisation, processus du racisme, constitue une forme aggravée et biologisée de l'ethnisation : « La racisation implique un principe explicatif ultime : elle biologise la différence ; elle implique souvent aussi un principe polémique et une prise de position morale : elle prend le contre-pied du discours publiquement admissible. » Françoise Lorcerie, *L'école et le défi ethnique : éducation et intégration*, ESF Éditeur, 1^{er} janvier 2003, p. 28.

10. Raphaël Confiant, « Le mythe du "chabén" », art. cité.

11. Comme le montrent les travaux de Marco Martiniello, *L'ethnicité dans les sciences sociales*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1995 ; de Véronique de Rudder, « Le racisme dans les relations interethniques », *L'Homme et la société*, n° 102, 1991, p. 75-90 ; et de Pierre-Jean Simon, *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

12. Georges Felouzis et Barbara Fouquet-Chaubrade, « Le savant et l'ethnicité. Essai de construction d'un objet sociologique », *International Journal on Violence and Schools*, n° 13, 2013, p. 8-26.

sociaux prenant fréquemment pour cible la France hexagonale. De manière générale, aux Antilles françaises, les revendications identitaires locales s'appuient essentiellement sur la valorisation des pratiques culturelles « créoles » : les danses et musiques traditionnelles, le carnaval, le créole... En effet, en Martinique, « la culture est perçue comme directement politique, et en quelque sorte comme un des derniers lieux où les Martiniquais pourraient affirmer une identité culturelle puis politique différente de celle présentée par les pouvoirs publics français dans les DOM »¹³.

C'est dans cette dynamique de valorisation culturelle qu'il faut envisager les affirmations identitaires qui s'exaltent autour de la yole ronde, qui, contrairement à la plupart des disciplines sportives pratiquées en Martinique et importées du Vieux Continent, a conservé une forme traditionnelle avec un type d'embarcation « typique ». En Martinique, l'implantation du sport sous sa forme moderne est concomitante à la période d'expansion coloniale. Selon Louis Boutrin, à travers le sport, « c'est tout un héritage culturel qui a été laminé, et un modèle d'organisation sociale qui s'est imposé »¹⁴. Ainsi, la diffusion du sport, présenté comme une valeur humaine universelle, s'est accompagnée d'une négation de la culture autochtone. Malgré la pression du modèle dominant, quelques pratiques traditionnelles comme les danses *danmyé-kalennnda-bèlè*, le gommier et la yole ronde ont résisté et connaissent un regain d'intérêt auprès de la population martiniquaise.

La yole ronde a connu depuis les années soixante un double processus de *sportivisation*¹⁵ et de patrimonialisation, qui font de celle-ci un « attracteur identitaire » efficient auprès des Martiniquais. Il faut noter que dans le cas des Antilles françaises, ce processus de « réactivation » est contemporain des revendications identitaires locales qui s'appuient essentiellement sur la valorisation des pratiques culturelles créoles (le créole, les danses et la musique traditionnelles, le carnaval, etc.). L'inscription de la yole ronde au *Registre des bonnes pratiques*

13. Sonia Zobda-Quitman, « Le CMAC et le SERMAC. Quelle culture pour la Martinique ? », in J. Blaise, L. Farrugia, Cl. Trebos, S. Zobda-Quitman (dir.), *Culture et politique en Guadeloupe et Martinique*, Paris, Karthala, 1981, p. 96.

14. Louis Boutrin, *Le sport à la Martinique. Approche historique et organisationnelle. Enjeux*, Paris, L'Harmattan, 1997.

15. Néologisme largement utilisé dans le milieu de la recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), et qui désigne le processus par lequel les jeux traditionnels évoluent en sport.

de sauvegarde du patrimoine de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), en 2020, vient consacrer son statut de patrimoine vivant de la culture martiniquaise.

Initialement destinée à la pêche, la yole ronde a subi de multiples adaptations au cours du temps, faisant de celle-ci une embarcation légère et rapide, dont la sur-voilure caractéristique est d'autant plus spectaculaire que l'équipage – composé de quinze à dix-huit hommes –, agile et synchrone, se transforme en véritable lest humain pour maintenir l'embarcation à flot. Cette activité présente donc la spécificité de lier étroitement un caractère de « modernité » à celui de la « tradition ». On peut se demander comment un milieu tel que celui de la yole, réputé hermétique à l'innovation, a-t-il pu devenir source de changement à la fois en termes de pratiques, d'équipements, d'expérimentations et de mises au point technologiques, de communication sociale, de mode d'organisation et de soutiens financiers.

Véritable référent culturel pour l'ensemble de la population, lieu d'expression d'inconditionnelles passions extraordinaires, la yole ronde est au travers de caractéristiques particulières, géographiques, ethniques ou sociales, un vecteur d'identité pour le peuple martiniquais. Ce sont notamment ces expressions identitaires hors du commun, cet enthousiasme et cette passion populaires caractéristiques pour une pratique sportive dite traditionnelle qui nous ont initialement interpellée et orientée vers cet objet de recherche singulier. L'idée centrale qui oriente notre propos est qu'il est possible de lire, à travers le développement de la yole ronde, les mutations d'une société insulaire post-esclavagiste et postcoloniale, questionnée en permanence par son inscription dans la modernité.

Par des informations recueillies au travers de sources documentaires, mais surtout par les témoignages d'acteurs qui vivent et pratiquent la yole ronde au quotidien, cette étude vise à montrer que le processus d'innovation culturelle à l'œuvre dans cette pratique, tout en se complexifiant, a produit, étape après étape, une configuration systémique de l'expression identitaire et de l'intégration sociale à laquelle sont liés des enjeux socio-économiques et politiques. De même, on se propose d'envisager cette « empreinte corporelle » dans sa relation au monde, comme signifiant de la complexité historique et sociale d'un territoire post-esclavagiste et postcolonial. En effet, il est possible de concevoir la yole ronde comme une tentative de forger une identité commune face à une histoire traumatique à partager, comme un signe et une ressource

de la gestion sociétale présente d'une altérité esclavagiste et coloniale qui perdure par certains aspects dans la Martinique contemporaine.

Cet ouvrage est le fruit d'un travail de recherche doctorale achevé en 2010, qui s'appuie sur des observations, collectes de données et entretiens réalisés sur plusieurs années, à partir de 2003. Les données ethnographiques récoltées ont été réactualisées afin de mieux rendre compte des récentes évolutions de la pratique. Cette publication, plus tardive, présente l'avantage de nous avoir permis de prendre de la distance par rapport à l'objet d'étude, et d'être plus à même d'en apprécier les contours et évolutions. Concernant les aspects méthodologiques, l'enquête ethnographique, «qui comporte l'observation directe avec relevé, photographie et information orale»¹⁶ provenant des acteurs, a été privilégiée dans le cadre de ces travaux. À travers cette étude, il ne s'agit pas d'émettre quelques a priori visant à critiquer ou approuver les propos recueillis. Notre travail se veut des plus objectifs et offre des observations riches et variées accumulées dans le cadre de cette étude anthropologique, sans pour autant céder à l'exotisme. Aussi, nous tenons à remercier toutes les personnes – trop nombreuses pour être citées individuellement –, acteurs politiques, économiques et institutionnels, notamment la Fédération des yoles rondes de Martinique, qui ont aimablement répondu à nos diverses sollicitations et interviews, et qui par leur témoignage ont fait œuvre de mémoire collective pour rendre possible cette «anthropologie»¹⁷ de la yole ronde.

Le premier chapitre de cet ouvrage sera l'occasion de retracer les origines de la yole ronde et son processus de construction au cours du XX^e siècle. Dans un deuxième temps, nous nous attarderons sur les caractéristiques actuelles de la pratique, notamment sa sportivisation, et nous montrerons comment celle-ci est devenue source d'intérêts

16. François Baudouin, «Les bateaux de l'Adour. Genèse d'une architecture nautique», *Bulletin du Musée basque*, n° 48-49, 2^e trimestre 1970, p. 57.

17. L'anthropologie peut se définir comme l'étude des groupes humains dans le temps et dans l'espace sous l'angle des ressemblances et des différences qui les caractérisent. Son objectif est de rendre compte et d'expliquer l'unité et la diversité biologique et culturelle des groupes humains. C'est principalement l'axe d'étude de l'anthropologie culturelle que nous avons retenu pour cadrer nos recherches. L'anthropologie culturelle a pour objet d'étude la diversité culturelle actuelle des groupes humains autant dans leurs comportements que dans la signification que chaque groupe leur attribue. Cette approche touche à tous les domaines de la société : technologie et culture matérielle, économie, politique, langue, système juridique, croyances, religion, famille, etc., et la démarche s'adapte idéalement à notre objet d'étude.

et d'enjeux politiques et économiques nouveaux, qui n'ont plus rien de traditionnel. Le troisième chapitre sera consacré au Tour des yoles rondes de Martinique, devenu l'événement phare de l'île. Nous achèverons notre analyse en tentant d'identifier et d'interpréter les représentations sous-jacentes à cette pratique, qui font de celle-ci le reflet de la complexité de la société martiniquaise chahutée par les effets de la surmodernité.

1

L'expression d'une spécificité martiniquaise

*« Sé pa adan bitasyon kan sèlman idantité péyi nou fèt.
I fèt épi Gomyé, Kannot èk Yol won. An plis di sèvi pou
fè lapèch, Yol won-lan ka sèvi pou fè pli bel kous kannot
Lakarayib. »*

« Ce n'est pas seulement dans l'habitation que l'identité de notre pays s'est construite. Elle s'est faite avec les gommiers, les canots et la yole ronde. En plus d'être utilisée pour la pêche, la yole ronde nous offre la plus belle course de canots de la Caraïbe. »

Raphaël Confiant¹

Bien que les origines de la yole ronde et son histoire ne soient pas l'objet central de cet ouvrage, il nous semble néanmoins indispensable d'accorder ses premières lignes à son histoire, qui nous permettra de mieux appréhender son ancrage culturel. D'où vient la yole ronde ? Est-elle « purement » martiniquaise ? Comment a-t-elle conquis les côtes martiniquaises et s'est-elle imposée comme l'un des symboles forts du patrimoine culturel martiniquais ?

1. Société des yoles rondes de Martinique (SYRM), *Yoles rondes Martinique*, Graulhet, SYRM, 2004, p. 9.

Aux origines de la yole ronde

De nombreuses thèses ont été évoquées : tantôt une création purement martiniquaise, tantôt un héritage pré-colombien ou africain, parfois une embarcation « importée » d'Europe. Dans cette partie, nous envisagerons successivement les différentes hypothèses, suppositions et croyances encore à l'œuvre dans les imaginaires martiniquais quant à l'origine de l'embarcation, pour aboutir à un éclairage historique plus précis. À ce sujet, il faut saluer le travail réalisé par André Quion-Quion, qui a mis en lumière l'histoire de la navigation maritime aux Antilles dans un ouvrage bien documenté paru en 2012, *Une autre histoire maritime à la Martinique, l'histoire croisée des yoles*². Il apporte de nouveaux éclairages quant aux origines de la yole ronde et permet de dépasser le savoir oral qui faisait foi jusqu'alors, et qui selon lui a « alimenté de nombreuses confusions sur l'histoire et l'origine de l'embarcation »³.

Origine du nom

Le terme « yole » est un terme d'origine danoise, *jolle*, qui désigne un « petit canot très léger, propulsé à rames ou à voiles, à faible tirant d'eau, qui accompagnait autrefois un vaisseau de mer »⁴. Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la yole était une embarcation manœuvrée essentiellement à l'aviron (un ou deux rameurs avec un barreur), non pontée, bordée à clins ou à franc bord. Elle était d'ailleurs le bateau privilégié des canotiers de la Seine et de la Marne. Nous avons pour témoin Guy de Maupassant qui y fait allusion dans ses écrits à plusieurs reprises, notamment en 1881 : « Sous un petit hangar en bois étaient suspendues deux superbes yoles de canotiers, fines et travaillées comme des meubles de luxe. Elles reposaient côte à côte, pareilles à deux grandes filles minces, en leur longueur étroite et reluisante, et donnaient envie de filer sur l'eau par les belles soirées douces ou les claires matinées d'été [...] »⁵, ou encore, plus tardivement, en 1884 : « sur le fleuve une flotte d'embarcations passait. Les yoles longues

2. André Quion-Quion, *Une autre histoire maritime à la Martinique, l'histoire croisée des yoles*, La Réunion, Orphie, 2012, p. 149.

3. *Ibid.*

4. Définition du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL).

5. Guy de Maupassant, *La maison Tellier*, Paris, Paul Ollendorff, 1881, p. 111.

et minces filaient, enlevées à grands coups d'aviron par les rameurs aux bras nus»⁶.

Néanmoins, le terme «yole ronde» marque la singularité de l'embarcation martiniquaise difficilement comparable aux yoles européennes, notamment par l'usage singulier de ses gréements, les *bwa drésé*⁷, qui confèrent aux yoles rondes de course actuelles toute leur originalité.

*Une embarcation héritée des Amérindiens*⁸ ?

L'idée la plus largement répandue est que la technique de construction de la yole ronde serait héritée des civilisations précolombiennes, qui auraient transmis aux populations nouvellement arrivées (colons français et esclaves venus d'Afrique) leur savoir quant à la fabrication des pirogues. Cependant, l'usage tardif de la yole ronde sur les côtes martiniquaises remet fortement en question cette hypothèse. Il faut souligner que la pauvreté des archives concernant les cultures des civilisations précolombiennes rend particulièrement difficile des recherches précises relatives à ces questions. Cette ère «tant bruyante et si muette»⁹, qui va de 3000 av. J.-C. jusqu'à 1502, est une période qui pourrait être qualifiée de silence historique.

Néanmoins, il existe quelques documents écrits qui décrivent la vie des Caraïbes et de leurs techniques de pêche. Parmi ceux-ci, le texte anonyme de la *Dissertation sur les Pesches des Antilles*, datant du XVIII^e siècle, fait état non seulement des pratiques et des engins utilisés par les Caraïbes, mais décrit également certaines pratiques propres aux esclaves et aux libres. Ces écrits, qu'ils soient l'œuvre d'anonymes ou de chroniqueurs des XVII^e et XVIII^e siècles, mettent en évidence que les Caraïbes étaient de vaillants marins, pêcheurs et guerriers qui possédaient une grande connaissance des techniques de navigation et d'appropriation de la ressource fluviale ou marine. En effet, les phénomènes migratoires dans le peuplement du bassin Caraïbe et de

6. Guy de Maupassant, *Contes et nouvelles*, Tome 2, Paris, Yvette, 1884, p. 514.

7. *Bwa drésé* en créole, traduit en français par «bois dressés», sont de longues pièces de bois au nombre de huit ou neuf sur les yoles rondes de course, qui sont essentielles pour maintenir et assurer une stabilité au bateau.

8. Amérindiens ou Indiens d'Amérique, terme qui désigne les premiers occupants du continent américain avant la colonisation européenne.

9. Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, *Lettres créoles*, Paris, Hatier, 1994, p. 20.

l'Amérique centrale peuvent laisser croire que ces civilisations avaient une pratique avancée de la navigation à des fins de communication. Au fil du temps, les Caraïbes ont appris à maîtriser et exploiter les éléments naturels afin d'explorer les pays limitrophes.

Il faut pour s'en aviser se référer aux chroniqueurs du début de la colonisation, notamment Thibault de Chanvalon qui vante leurs qualités de nageurs :

«Il n'est point de plus habiles nageurs. C'est un spectacle amusant de les voir occupés à cet exercice dans les mers les plus courroucées, et au milieu des lames les plus effrayantes. Ils ont encore assez d'adresse pour se défendre en nageant contre les requins et les autres poissons voraces, avec un couteau qu'ils tiennent à la main. Ils accoutument leurs enfants à cet exercice dès leur plus bas âge¹⁰.»

Il en est de même pour le révérend père Labat qui écrit en 1722 :

«Il faut avouer que ce sont d'excellents nageurs. S'ils surpassaient les autres hommes dans les sciences et dans les arts, comme ils surpassent dans ce point, ils seraient des prodiges. Il semble qu'ils soient nés dans l'eau et pour l'eau. Ils nagent comme des poissons sortis du ventre de leur mère et lorsqu'une pirogue tourne, ce qui arrive assez souvent, parce qu'ils forcent toujours de voile, ou parce que partant des Isles françoises pour retourner chez eux, ils sont ordinairement tous yvres, ils ne perdent pas un fêtu de leur bagage [...] sans qu'il ne s'en soit noyé quelqu'un. On voit dans ces occasions les enfants nager autour de leur mère comme des petits poissons¹¹.»

L'auteur de la *Dissertation sur les Pesches des Antilles* affirme que les Caraïbes allaient d'une île à l'autre pour visiter leurs «frères caraïbes domiciliés dans la Terre ferme de l'Amérique»¹². Selon César De Rochefort, les Caraïbes pêchaient, «guerroyaient» et pratiquaient des courses sur de grandes pirogues propulsées à l'aide de pagaies ou gréées à la voile : «Le caracolis [médaille de cuivre en forme

10. Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique*, Paris, Bauche, 1763, p. 50.

11. Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, Paris, 1722, Tome III, p. 251.

12. Anonyme, *Dissertation sur les Pesches des Antilles*, 1776, p. 10.

de croissant] c'est le butin le plus rare et le plus prisé qu'ils remportent des courses qu'ils font tous les ans dans les terres des Arouagues, leurs ennemis¹³. »



Pirogue avec deux mats carrés utilisée par les Caraïbes,
P. Ozanne, Musée de la Marine, Paris.

L'existence de ces coutumes ou pratiques corporelles pouvant dater de cette époque laisse supposer une large influence dans l'implantation géographique du *gommier*, connu comme l'ancêtre de la yole ronde, qui est un tronc d'arbre creusé (*bwa fouyé*) à partir du « gommier blanc » (*Dacryodes excelsa*) dont il porte le nom. Le gommier est l'un des plus grands arbres de la forêt hygrophile et son bois présente les particularités d'être imputrescible et riche en résine, « sans nœuds, ferme, raide et fortifié par des fibres entrelacées qui l'empêchent de s'éclater »¹⁴.

Dans un chapitre consacré aux « naturels du pays », Jean-Baptiste Du Tertre décrit les techniques de construction des pirogues, très différentes de celles des Européens et non sans rappeler celle des gommiers.

13. César De Rochefort et Raymond Breton, *Histoire naturelle et morale des Îles Antilles de l'Amérique*, 1667, Tome 2, p. 374.

14. Anonyme, *Dissertation sur les Pesces des Antilles*, *op. cit.*

«Ce sont des arbres tous entiers qu'ils dollent, creusent et ajustent maintenant avec les haches, les tyllés et autres qu'ils achètent aux Européens ; mais avant qu'ils eussent commencé avec eux, ils y consommaient des années entières, abattant les arbres et les brûlant par le pied, et les creusant avec des haches à pierre, et avec un petit feu qu'il fallait conduire petit à petit, tout le long de la pirogue jusqu'à ce qu'elle eût atteint la forme qu'ils lui voulaient donner¹⁵.»



Gommier blanc (*Dacryodes excelsa*)¹⁶.

© Claudine et Pierre Guezennec.

15. Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, Paris, 1667, Tome II, p. 375.

16. Le «gommier blanc» (*Dacryodes excelsa*) est une espèce caractéristique de la forêt humide. La moindre blessure sur son tronc laisse s'écouler une gomme blanche à forte odeur de bonbon. Celle-ci peut être récoltée pour servir comme encens ou pour la confection de torches. Excellent bois de charpente, il a servi à la fabrication de bateaux dès les premiers temps de la colonisation. Son exploitation intensive a failli le faire disparaître des forêts martiniquaises. Déjà en 1665, les plus beaux spécimens avaient disparu, entraînant une dégénérescence de l'espèce. Ses petites graines noires haut perchées sont très appréciées des oiseaux, notamment des ramiers.

Les plus grandes pirogues qui servaient de moyen de transport entre les îles de la Caraïbe mesuraient jusqu'à vingt mètres de longueur et pouvaient transporter une cinquantaine de personnes. Creusées à l'intérieur d'un tronc d'arbre, elles étaient à l'origine propulsées à la pagaie, car l'utilisation de la voile, carrée ou triangulaire, ne vit le jour qu'après contact avec les Européens.



Reproduction des techniques de construction de la pirogue des Caraïbes. Source : Karisko.

Sans entrer dans les détails de construction des pirogues (*Kanoa*) utilisées par les Caraïbes, pour les comparer aux gommiers actuels, nous validerons, à partir des travaux de recherche effectués par Jean Benoist¹⁷, l'hypothèse selon laquelle les techniques de construction du gommier sont bien un héritage des techniques et savoirs ancestraux des Caraïbes.

Véritables savoirs écologiques traditionnels, ces techniques de construction navale autochtones constituent un ensemble de connaissances et de compétences qui reposent sur la conception et l'utilisation d'une technologie simple, respectueuse de l'environnement et ayant initialement peu d'impact sur les ressources naturelles. En effet, les pratiques de gestion des ressources naturelles – leur utilisation et leur protection¹⁸ – sont ancrées et indissociables de ces savoirs autochtones qui mettent l'accent sur le spirituel plutôt que sur le matériel. Dans le système des savoirs autochtones, les mondes humain, social, naturel, spirituel ou surnaturel sont interconnectés et forment un tout,

17. Jean Benoist, « Individualisme et traditions techniques chez les pêcheurs martiniquais », *Les Cahiers d'outre-mer*, Tome XII, 1959, p. 265-285. Voir également J. Morice, « Les gommiers », *Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes (ISTPM)*, vol. 22, n° 1, 1958, p. 64-84.

18. Y. Santasombat, *Biodiversité et savoirs locaux*, Regional Center for Social Science and Sustainable Development, Chiang Mai University, Thailand, 1999, p. 53-75.

à la différence de la science moderne fondée sur le compartimentage des savoirs dans un vide spirituel¹⁹.

Les Martiniquais – mais aussi plus largement les Caribéens de Sainte-Lucie, de Dominique et de Saint-Vincent – doivent donc aux Caraïbes, remarquables navigateurs, les techniques de construction de la pirogue à partir de l'arbre appelé « gommier » prélevé de la forêt tropicale. De ce tronc idéal est sortie, après évidemment, une embarcation légère, outil de travail du marin pêcheur et baptisée du même nom que cet arbre. Le savoir-faire concernant la fabrication des canots et certaines techniques de pêche a été transmis aux nouveaux arrivants, dès le début de la colonisation au XVII^e siècle. Nous en avons pour preuve le témoignage du R.P. Labat, qui confirme que la transmission des savoirs caraïbes aux nouveaux colons leur a permis de survivre :

« On apprit d'eux [les Sauvages Caraïbes] à faire des canots pour pêcher, à varer et à tourner les tortuës et les lamantins, et cette alliance devint si nécessaire aux nouveaux Colons, que sans le secours qu'ils en tiraient, la Colonie aurait été bientôt détruite par la famine, parce que l'on avait apporté si peu de vivres d'Europe, qu'en moins de deux mois on se trouva sans farine, sans viande salée, et sans eaux-de-vie ou autre boisson²⁰. »

Une technique venue des ancêtres africains ?

Une autre hypothèse, plus surprenante, avance que les premières yoles seraient héritées des techniques de construction africaines. Dans le livre *Yoles rondes Martinique*, il est suggéré qu'avant 1492, période précédant la découverte des Amériques par Christophe Colomb, des « marinières nègres partis de la Côte de l'Afrique de l'Ouest, suite aux expéditions Bakari I et II (Empire du Mali), avaient traversé l'Atlantique sur des pirogues à voile carrée et investi les Amériques, du Golfe du Mexique au bassin de l'Orénoque »²¹. Ainsi, ces « Africains de l'Ouest » partis notamment du Sénégal actuel auraient rallié la

19. D. Nakashima et M. Roué, « Indigenous Knowledge, Peoples and Sustainable Practice », *Encyclopedia of Global Environmental Change*, 2002, p. 314-324.

20. Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, op. cit., Tome III, p. 26.

21. Société des yoles rondes de Martinique (SYRM), *Yoles rondes Martinique*, op. cit., p. 9.

Caraïbe et l'Amérique en 1312. C'est la thèse défendue par Pathé Diagne²², historien et politologue, qui affirme que les témoignages font état de relations commerciales et culturelles entre Amérindiens et Africains dès 1455. En recréant les conditions de traversée de l'époque, Pathé Diagne a tenté de montrer que la navigation transatlantique se pratiquait à partir de l'Afrique et de l'Europe bien avant Christophe Colomb.

« On peut s'interroger aujourd'hui, documents en main, et peut-être même sinon être affirmatif sur l'existence d'une tradition d'une navigation nord-sud extrêmement importante qui est certainement suggérée à propos des Phéniciens, des Carthaginois, des Grecs, des Latins et surtout des Égyptiens. Mais je crois qu'elle [la navigation] a été là avant cela même, et qu'ils ont articulé certainement la prospection des océans eut égard à ce qui se faisait déjà en Afrique de l'Est²³. »

Parmi les tenants de cette théorie, il faut citer les travaux majeurs et révolutionnaires pour l'époque d'Ivan Van Sertima²⁴ – aujourd'hui encore très contestés par la communauté scientifique des anthropologues et archéologues – qui soutient la thèse de l'existence de deux périodes principales de contacts entre l'Afrique et le Nouveau Monde : vers 650 avant J.-C. environ et vers 1311 après J.-C. Comme le déplore B. R. Ortiz de Montellano, « [...] l'establishment anthropologique et archéologique a largement ignoré ou sommairement congédié ses affirmations [celles d'Ivan Van Sertima] »²⁵.

Cette thèse est particulièrement contestée par les tenants d'une vision euroéo-centrée qui refusent catégoriquement d'envisager, ne serait-ce la possibilité, que des premiers échanges entre l'Afrique et l'Amérique auraient pu précéder l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique. Ce serait là en effet toute l'« Histoire » de la conquête

22. Pathé Diagne, *Bakari II (1312) et Christophe Colomb (1492) à la rencontre de l'Amérique*, Dakar, Éditions Sankoré, 1993.

23. Propos tenus par Pathé Diagne lors d'une interview accordée à l'émission « L'hebdo de RFO » diffusée sur France 3 le 7 août 1999.

24. Ivan Van Sertima, *They came before Columbus*, New York, Random House, 1976. Ce livre a connu 21 éditions depuis 1976.

25. Bernard R. Ortiz de Montellano, « "Black warrior dynasts". L'afrocentrisme et le Nouveau Monde », in François-Xavier Fauvelle, Jean-Pierre Chrétien et Claude-Hélène Perrot (dir.), *Afrocentrismes. L'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*, Paris, Karthala, 2010, p. 253-274.

occidentale des Amériques qui serait balayée d'un revers de main et, de manière sous-jacente, la domination impériale de la culture occidentale qui serait remise en question.

«L'univers occidental ne pouvait écouter et faire sien l'apport américain sans modifier ses propres schémas culturels²⁶.» Alain Anselin souligne également que «pas moins de onze têtes monumentales, de deux mètres de haut et pesant chacune de vingt à quarante tonnes, sont des effigies de Noirs africains. De Von Wuthenau à Van Sertima le nombre des américanistes qui en conviennent croît au fil du temps, même s'il n'existe pas de documents écrits qui témoignent en Amérique ni en Afrique d'un départ ou d'une arrivée²⁷. Selon lui, il est impossible d'«écarter sans trahir la vérité historique : des céramiques de facture africaine, des effigies africaines en terre cuite, et des Dieux "noirs et crépus", à qui la joaillerie et le marché sont voués, en Amérique pré-colombienne. [...] Les plus belles représentations de Noirs sont imputables aux mixtèques : elles sont donc antérieures à Christophe Colomb et datent des XIII^e et XV^e siècles²⁸. Ce sont en effet ces statues et têtes de type négroïde trouvées en territoires olmèques, en Amérique centrale, et au Mexique, datant de 800 à 700 avant Jésus-Christ, qui amenèrent la Société d'archéologie américaine, réunie en mai 1968 à Santa Fé, à conclure : «Il ne fait aucun doute aujourd'hui que le Nouveau Monde reçut des visiteurs venant de l'Ancien Monde dès avant 1492, et même durant la Préhistoire²⁹».

Partant de ces hypothèses, André Quion-Quion s'est intéressé, dans le cadre de ses travaux, à la filiation possible entre les embarcations africaines ancestrales et celles que l'on retrouve actuellement sur les côtes martiniquaises. Il en conclut que la yole ronde des côtes martiniquaises n'a pas de filiation africaine, mais s'avère plutôt d'origine européenne.

26. Alain Anselin, «L'Amérique et l'Afrique sans Christophe Colomb», in Elikia M'Bokolo (dir.), *L'Afrique entre l'Europe et l'Amérique. Le rôle de l'Afrique dans la rencontre de deux mondes 1492-1992*, Paris, UNESCO, 1995, p. 53-67, p. 54.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*, p. 63-64.

29. Herbert Baker, «Commentary: Section III», in C. L. Riley, J. C. Kelley, C. W. Pennington, R. L. Rands (éd.), *Man Across the Sea*, Austin, University of Texas Press, 1971, p. 438.